

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024 A 19 HEURES

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - F. JOUANET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER.

Absents : Jean-Michel LAROCHE (procuration à Michel SIMON) - Danielle MOUSSET (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Philippine VIMONT (procuration à Martine GOUEFFON).

Secrétaire de séance : Christophe POMMIER

Ordre du jour :

Transfert des biens de la zone d'activité économique – Conditions financières et patrimoniales du transfert des biens et acquisition des biens concernés

Il appartient à Moulins Communauté et aux communes de s'accorder sur les conditions financières et patrimoniales dans lesquelles les terrains situés au sein des ZAE, pouvant faire l'objet d'une commercialisation et appartenant aujourd'hui aux communes sont transférés en pleine propriété à la communauté d'Agglomération afin de les commercialiser. Il convient que le Conseil Municipal se prononce sur les conditions de transfert à Moulins Communauté.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Transfert de la compétence « Versement des contributions au SDIS » à Moulins Communauté

La commission locale d'évaluation des charges transférées a adopté son rapport concernant l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « versement de la contribution SDIS » à compter du 01 janvier 2024.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des Conseils municipaux.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Demande de garantie d'emprunt pour EVOLEA

EVOLEA va souscrire 2 prêts PAM d'un montant de 670 690.00 € auprès de la banque des territoires pour la réhabilitation thermique de 31 logements « Clos le comte » à Bessay sur Allier. Aussi, EVOLEA sollicite la commune pour accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 60 % du montant des prêts.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Demande de subvention Conseil Départemental : Equipements et infrastructures publics

Une subvention au titre des équipements et infrastructures publics de 30% peut être demandée au Conseil départemental pour le changement de la totalité des projecteurs du complexe sportif en LED

(Terrain d'honneur, terrain B et courts de tennis). L'estimation des travaux s'élève à 94 012.64 € HT. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🚧 Demande de subvention DETR : Gros entretien d'équipements communaux

Une subvention DETR au titre des gros entretien d'équipements communaux de 35% peut être demandée à l'Etat pour le changement de la totalité des projecteurs du complexe sportif en LED (Terrain d'honneur, terrain B et courts de tennis). L'estimation des travaux s'élève à 94 012.64€ HT. Les dossiers de demandes de subventions sont à déposer avant le 15 Février. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🚧 Demande de subvention FAFA

Des travaux seront programmés en 2024 pour le changement de la totalité des projecteurs du complexe sportif en LED (Terrain d'honneur, terrain B). L'estimation des travaux s'élève à 73 424.82€ HT.

Une demande de subvention peut être faite auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur pour le changement des lampes en LED du terrain d'honneur et du terrain B. Il convient d'autoriser le Maire à demander cette subvention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🚧 Demande de subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école et la requalification des cours

Monsieur le maire fait part du projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'école et de la requalification des cours. Ce projet est éligible à des subventions (DETR, DSIL, Fonds Vert, région, ADEME, département...).

Il convient d'autoriser le Maire à solliciter toutes les subventions possibles pour ce projet.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🚧 Opposition à la proposition de fermeture d'une classe de l'école élémentaire Jean de La Fontaine à la rentrée 2024

Le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024, présenté par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) prévoit pour la commune de Bessay sur Allier, la suppression d'une classe d'élémentaire de l'école Jean de la Fontaine. Le Maire propose de prendre une délibération pour s'opposer à cette fermeture de classe.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

🗳️ Questions diverses

Céline CHEVALIER et Didier PAQUERIAUD ont rencontré lundi la directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) pour la fermeture de classe. Elle applique les consignes gouvernementales et reste sur ses positions. Martine GOUEFFON a rencontré également le député Yannick Monnet qui va envoyer un courrier au nouveau ministre de l'éducation nationale, au préfet et au rectorat. Il y aura à la rentrée 64 élèves pour 4 classes. Demain, il y aura une manifestation devant le lycée Jean Monnet à 10h pour le boycott du conseil départemental de l'éducation nationale. Yannick Monnet demande une nouvelle audition à la DASEN et un moratoire sur 3 ans. La fusion pourrait favoriser le maintien de cette classe. La pétition a déjà récolté 439 signatures en 2 jours. La décision définitive sera prise le 04 mars.

Bernard TRONCIN annonce que les travaux de la boulangerie ont commencé lundi. Un devis complémentaire a été demandé pour la couverture et la charpente. L'entreprise ADN devrait commencer les travaux de la rue de la garde fin mars. Il y a des problèmes récurrents de chauffage dans la salle du club des aînés.

Demain aura lieu une réunion avec EVOLEA et Mr DOLLET du Panier Sympa qui souhaite s'agrandir et s'installer dans les nouveaux commerces qui seront créés le long de la place.

Un premier rendez-vous a eu lieu avec messieurs Siret concernant le projet de cheminement doux le long du Luzerai sur les terrains leur appartenant. Ce chemin ira du bourg à la ferme solaire. Une convention devra être signée également avec Treyve pour ce projet sur leurs terrains au Comte. Un courrier concernant le contrat plan état région (CPER) pour la déviation de Bessay sera envoyé au nouveau ministre, au président de région Monsieur Wauquiez, au préfet de région et au président du conseil Départemental Monsieur Riboulet. Les vitraux de l'Eglise doivent être restaurés, le devis est de 1087€. Le nettoyage des salles n'est pas toujours fait correctement alors que les associations ne payent pas de location. Ce sujet devra être abordé en Comité inter associatif après consultation de la commission vie associative. L'assemblée générale des AFN a lieu samedi à 10h.

Le compostage est obligatoire depuis le 01 janvier 2024, il ne doit plus y avoir de déchets alimentaires dans les poubelles noires. Les communes doivent apporter des solutions de site de compostage commun. Le SICTOM fournira les composteurs mais la commune devra payer les visuels. Le compost sera distribué ensuite. Des flyers d'information ont été distribués et une réunion d'information aura lieu ensuite. Loïc Lamouche suit une formation de guide composteur. Il y aura 2 actions à mettre en place, une sensibilisation aux écoles et une réunion publique d'information fin février. Il est proposé d'installer un composteur derrière l'agence postale au niveau du point tri et un au stade.

Martine GOUEFFON fait part du repas du CCAS le dimanche 03 mars. C'est le traiteur Dumont qui a été retenu.

Les nids d'hirondelles des bâtiments à déconstruire ont été déplacés derrière la MDA par la LPO.

Michel SIMON signale que les pigeons salissent encore les vitres de la salle polyvalente, mettre des planches ou trouver une autre solution pour les empêcher de s'installer au-dessus des portes. Le sous-sol du centre socio est complètement encombré. Il faudra demander à l'association du théâtre de faire du rangement et du tri.

Sophie BURGAT demande si le troc plantes sera organisé cette année. Une réflexion est en cours, le lieu sera peut-être changé.

Sylvain BONJEAN fait part de la réunion communication de lundi prochain pour commencer la préparation du bulletin municipal.

Florence JOUANET demande à qui appartient le sapin vers la maison de Monsieur CIRET qui se plaint qu'il gêne chez lui.

Le 17 mars aura lieu une balade nettoyage des berges pour ramasser les déchets de Monétay à Chemilly ouverte à tous.

Dominique Vizier fait part du changement de 2 congélateurs de la cantine. Une réunion a eu lieu pour la participation financière du comité de gestion au voyage scolaire à Paris de l'école élémentaire.

Céline fait le compte rendu du conseil d'école élémentaire de ce jour, un projet d'école a été envoyé à l'éducation nationale pour lutter contre les inégalités sociales, plus de bien-être à l'école et former les

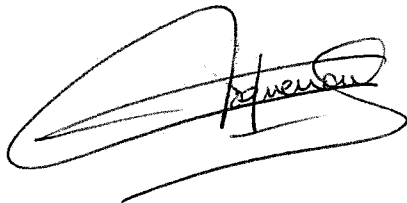
citoyens de demain. Les retours sur l'aide aux devoirs sont très positifs, 12 enfants sont accompagnés par 12 bénévoles qui se relaient. Il y a une exposition jusqu'au 04 mars sur les jeux olympiques au centre socioculturel. Toute l'école élémentaire part pour un voyage à Paris le 14 et 15 mars. Les sorties à la piscine reprendront le 11 mars. La fête des écoles aura lieu le 22 juin.

Christophe Pommier a assisté à une réunion du SICTOM, il fait part d'un projet de stockage de déchets inertes. L'usine d'incinération de Bayet arrive en fin de délégation de service public, Il faudra investir pour l'agrandir. Le projet est estimé à environ 30 millions euros.

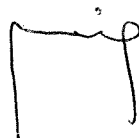
Les archers préparent leur compétition 3 D du 12 mai et celle du 30 juin. Jérémy LACHIEZE a été élu président de l'amicale des Pompiers, Maurice PERRET, président du club des aînés.

Séance levée à 22h

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Paqueriaud'.

Le secrétaire,
Christophe POMMIER

A simple, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe Pommier'.